



Section Gironde

Compte rendu du CTL du 22 décembre 2017  
**SUPPRESSIONS D'EMPLOIS : jusqu'à  
épuisement du stock ?**  
**25 % des effectifs effacés en 10 ans !**

Le seul point inscrit à l'ordre du jour était la présentation pour avis du volet emplois du PLF 2018.

Après avoir boycotté la première réunion du CTL convoqué le 14 décembre sur ce même ordre du jour, **FO-DGFIP** a décidé de se rendre à cette deuxième convocation, pour continuer à porter nos revendications et à **marquer notre profond désaccord en exprimant notre vote négatif**. En tant que représentants syndicaux élus par les agents des Finances publiques, **FO-DGFIP** siège en CTL, instance représentative, pour défendre leurs conditions de travail et le service public auquel ils sont attachés.

**Pour FO-DGFIP, toutes les missions nécessitent des moyens et la plupart des services sont aujourd'hui exsangues.** Les politiques successives menées depuis près de 15 ans, que ce soit la RGPP, la MAP et maintenant le Comité d'Action Publique 2022, ont pour seul objectif de mettre à bas le service public républicain et ont fait de notre administration une variable d'ajustement budgétaire.

Désormais, la Direction Générale décide du nombre d'emplois à supprimer dans chaque Direction et laisse la main aux directeurs locaux, ce qui aboutira à des restructurations totalement déconnectées des besoins de la population car reposant sur la seule logique de l'opportunité.

Ainsi, si l'implantation du CSRH doté de 42 emplois, (dont 10 prélevés sur l'actuel service RH), permet d'afficher un solde d'emplois positif de +5 à l'issue de l'application du PLF, **la réalité est que la DRFIP Gironde subit cette année 27 suppressions d'emplois !** Cela se concrétise par la suppression de 4A+, 11B et 12C avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2018.

Sur la méthode, **la Direction nous explique qu'elle établit une comparaison charges/emplois entre services** afin de supprimer les emplois dans les services où ce rapport charges/emplois est, selon ses critères et ses termes, le « plus favorable ».

**Pour FO-DGFIP, cela revient simplement à supprimer des emplois dans les services qui s'en sortent apparemment un peu mieux que les autres pour les ramener au niveau de ceux qui rament le plus...** C'est pourtant l'inverse qu'il faudrait faire !

**Ce sont globalement les SIP et les trésoreries qui sont le plus impactés.**

Selon les calculs de la Direction, les **SIP** de Blaye, d'Arcachon, de Langon et de Libourne doivent se la couler douce puisqu'on leur supprime des emplois... Il doit en être de même pour les **trésoreries** d'Audenge, de Bazas, de Cenon, de Soulac ou de Villenave...

Parfois l'opportunité des réorganisations et autres expérimentations entraîne le choix de la Direction. C'est par exemple le cas du **SIP Pessac-Talence** qui tout juste fusionné en janvier 2018 verra diminuer ses effectifs... C'est le cas du **SPF de La Réole** qui déménagera à Libourne et perdra 1 emploi au passage... Ou parfois, c'est l'opportunité d'un départ à la retraite comme au PCE de Bordeaux...

Par ailleurs comment ne pas faire le lien avec l'implantation de deux agents supplémentaires dans le **Service Appui au Réseau** (SAR) et la suppression d'emplois dans les trésoreries de Langon et de Pessac dont le SAR prend en charge des missions... ?

Comment ne pas faire le lien entre la récente demande de réduction des horaires d'ouverture au public de la trésorerie **Bordeaux CHU** et la suppression annoncée d'1 emploi dans ce service... ?

### Service Appui au Réseau

Renforcé de deux emplois supplémentaires, le SAR a vocation à prendre en charge des travaux pour les trésoreries. C'est le cas pour Castillon, Pessac, Langon et la Direction annonce que ce sera le cas pour Ste Foy la Grande. C'est la mise en place du travail à distance. **Une fois généralisé le SAR deviendrait le back office des trésoreries.** Pour **FO-DGFIP** le SAR est un cheval de Troie qui siphonne les agents et vide les trésoreries. Et si **FO-DGFIP** se réfère aux déclarations de M. Darmanin qui veut **supprimer la séparation de l'ordonnateur-comptable** en fonction de la taille des collectivités locales, le devenir du comptable public semble scellé. D'autant qu'il est évoqué que **les trésoreries SPL de grande taille pourraient être transformées en agence comptable.**

### Centre Service RH

**FO-DGFIP** a fait part des inquiétudes des personnels. Avec la **création du Pôle CSRH** à Bordeaux et la refonte des règles de mutation, le petit nombre d'agents restant dans les services RH locaux (une dizaine apparemment) ne pourra faire face à une montée en charge des travaux de préparation des mouvements locaux par exemple. Nous nous interrogeons donc sur les conditions de travail des collègues restés dans les services RH des directions locales, sauf à supposer que le CSRH de Bordeaux élabore les projets de mouvements de la Nouvelle Aquitaine. Dans ce cas **FO-DGFIP craint que les 42 agents ne seront pas suffisants.**

### Service Publicité Foncière : la Direction parie sur l'avenir...

Si la Direction a justifié par une faible charge de travail la suppression d'un emploi au SPF La Réole, (futur SPF Libourne 2), **FO-DGFIP** a rappelé les difficultés de certains SPF et le retard dans le traitement des actes qui impacte toute la chaîne de travail sur la gestion des impôts fonciers (CDIF, SIP, recouvrement, accueil...). Face à cela, la Direction répond que tous les moyens sont mis en œuvre mais qu'il convient de s'approprier les nouvelles méthodes de travail (formule intégrée?) qui ne seraient, selon elle, pas encore appliquées dans certains SPF ! Et puis il y a les renforts et téléacte, qui vont, toujours selon elle, tout régler dans les mois qui viennent. Pour **FO-DGFIP**, avec un marché immobilier très actif sur la métropole, rien n'est moins sûr... Comme pour les difficultés rencontrées par le **service de l'accueil cité** face à l'affluence des usagers, où elle répond que dans l'avenir avec la suppression de la TH, la retenue à la source et l'accueil sur rendez-vous, tout va s'arranger... Et en attendant ?

Enfin, face aux problèmes, **la Direction fait toujours la même réponse : ça ira mieux demain...**

Alors que notre Directeur Général insiste sur un nombre de suppressions faible, ce que nous contestons, il prédit sans sourciller que l'année 2018 sera une année de transition, les efforts en matière de suppressions d'emplois ayant vocation à se renforcer dans les années à venir.

Pour **FO-DGFIP**, la DGFIP, toujours en marche, assume à elle seule la quasi-totalité des suppressions d'emplois 2018 de la Fonction Publique. Ce ne sont pas moins de **1591 suppressions** sur 1648. Nous n'avons vraiment pas la même définition du mot faible !

#### Face à ces attaques **FO-DGFIP se mobilisera y compris par la grève :**

- Pour la sauvegarde des missions, pour l'arrêt des fermetures de sites et des restructurations et l'arrêt des suppressions d'emplois,
- Contre la mobilité forcée des agents
- Pour la création d'emplois statutaires et pour de meilleures conditions de travail
- Pour la défense d'un service public républicain
- Contre CAP 2022
-